



Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



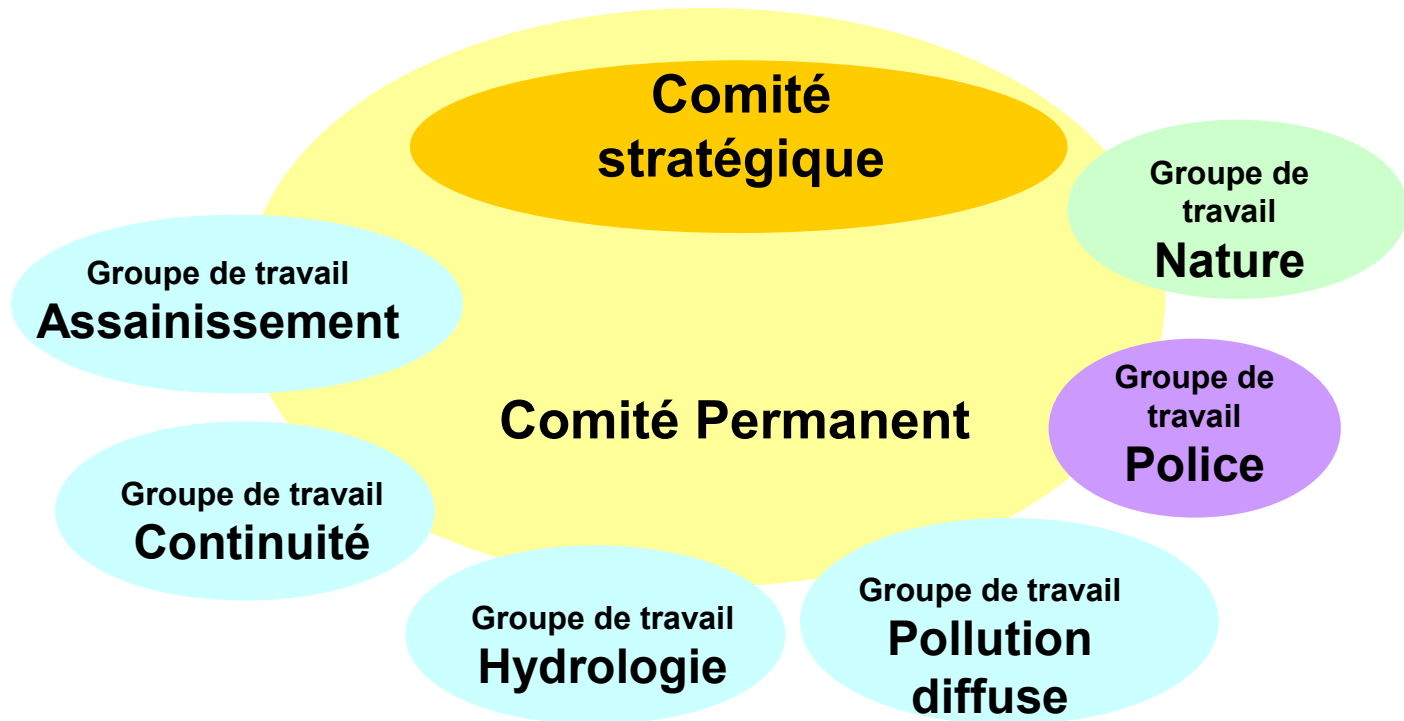
La politique de l'eau et de la nature dans le Puy de Dôme Bilan des actions de la MISEN pour l'année 2012 et perspectives 2013

Reméandrage de la Veyre – photo DDT63

Mission Interservices de l'Eau et de la Nature

- ◆ **Fonctionnement, activités de la MISEN**
- ◆ **Les 10 axes du programme d'action**
- ◆ **Illustration de quelques avancées en 2012**
 - ◆ Connaissance des masses d'eau et préparation révision SDAGE
 - ◆ Démarches collectives ou par bassin versant
 - ◆ Qualité : prescriptions sur zone de captage, zonage zone vulnérable, rejets ICPE
 - ◆ Milieu aquatique : débit réservé, continuité, zone humide
 - ◆ Protection faune-flore : étude d'incidence, lutte biologique
 - ◆ Contrôles

Fonctionnement de la MISEN en 2012



1 réunion du comité stratégique
4 réunions du comité permanent
Plus de 24 réunions de groupes de travail

Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un programme en 10 axes

1. **Gérer collectivement un bien commun**
2. **Gérer la ressource en eau**
3. **Améliorer et préserver la qualité des eaux**
4. **Contribuer à la connaissance et à la préservation des risques liés à l'eau**
5. **Protéger les milieux aquatiques**
6. **Informier et communiquer**
7. **Renforcer les actions de la police de l'eau et de la nature**
8. **Protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000**
9. **Protéger la faune et la flore sauvage**
10. **Prendre en compte en amont les impacts sur l'environnement**

Comité Stratégique
de la MISEN 63

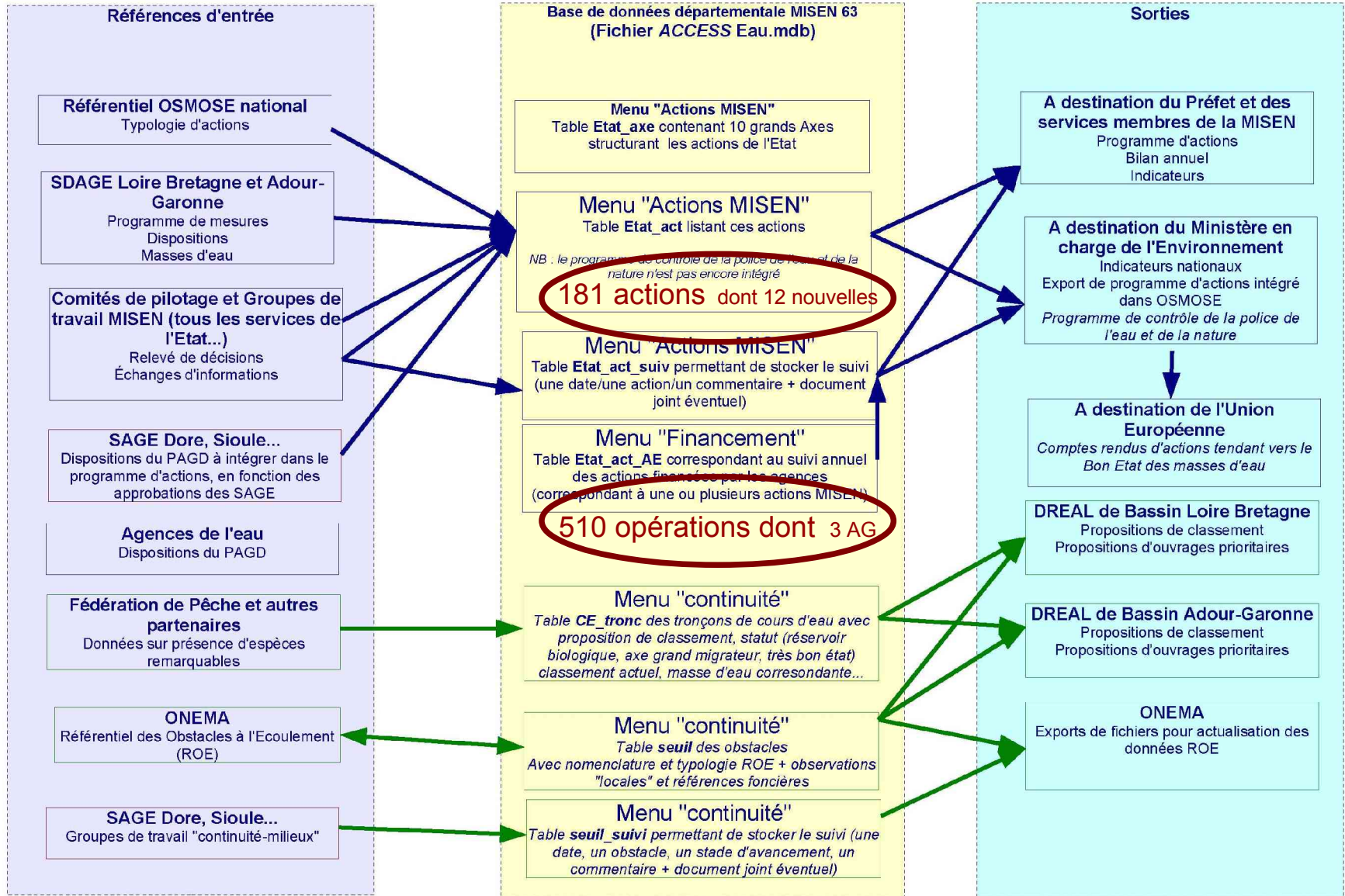
Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions

- Etat chimique (mauvais ou bon)
 - x 43 paramètres avec seuils définis

- Etat écologique (de mauvais à très bon) des cours d'eau
 - x **Indices Biologiques**
 - ✓ Invertébrés : Indice Biologique Global Normalisé (IBGN)
 - ✓ Diatomées : Indice Biologique Diatomées (IBD)
 - ✓ Poissons : Indice Poissons-Rivière (IPR)
 - x **Éléments physico-chimiques généraux**
 - ✓ Oxygène, température, pH
 - ✓ Phosphores, nitrates
 - ✓ salinité
 - x **Polluants spécifiques de l'état écologique**
 - ✓ 9 substances, avec seuils définis
 - x **Morphologie**
 - ✓ Dire d'expert et éléments objectifs (obstacles, état des berges, de la ripisylve...)
 - ✓ Notation du très bon état uniquement

- Principe du paramètre ou du point de mesure déclassant

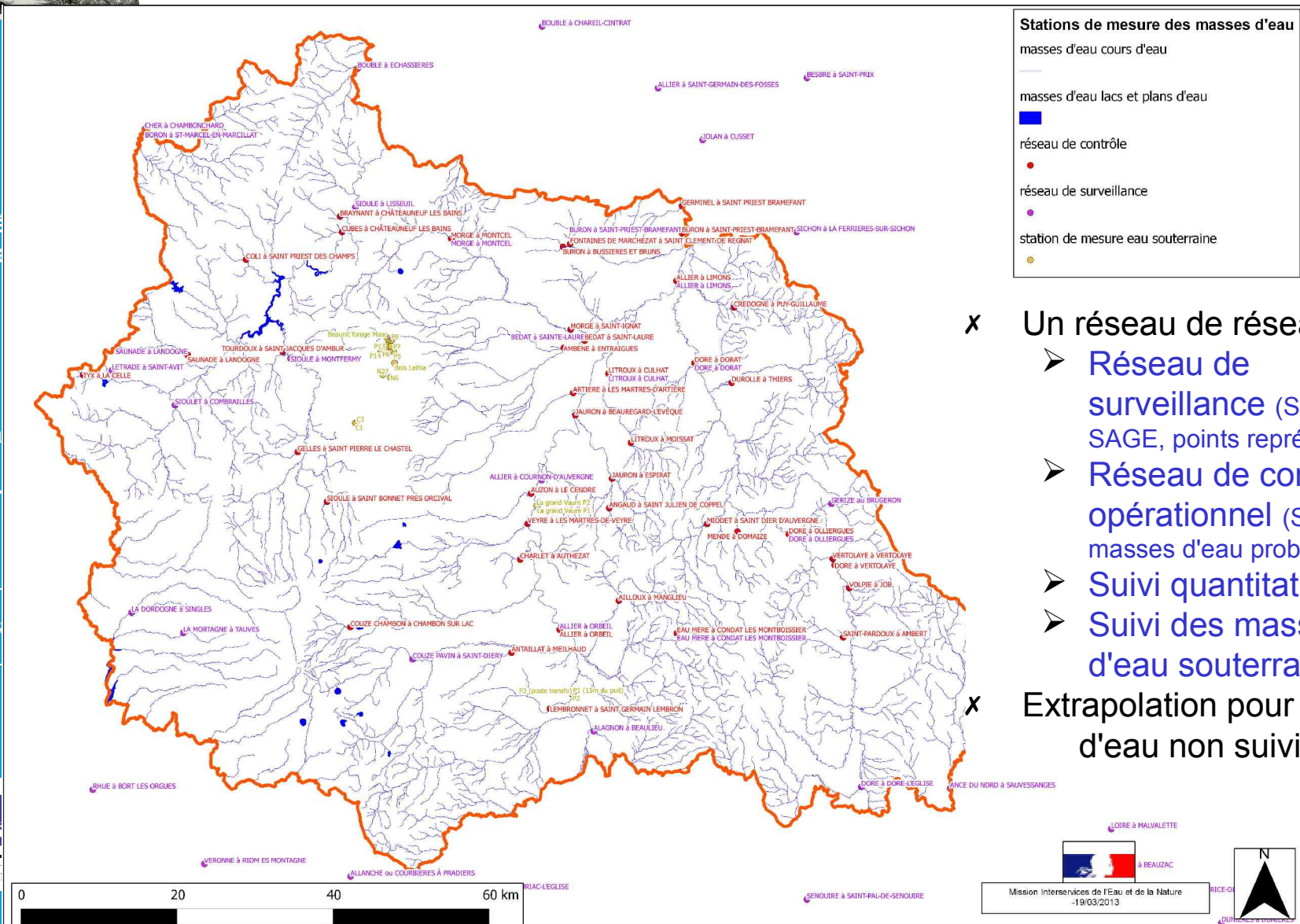
Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions

Comité
de la

des a
Progr

4

Liberté
RÉPUB



Stations de mesure des masses d'eau

- masses d'eau cours d'eau
- masses d'eau lacs et plans d'eau
- réseau de contrôle
- réseau de surveillance
- station de mesure eau souterraine

- x Un réseau de réseaux
 - Réseau de surveillance (Suivi des SAGE, points représentatifs)
 - Réseau de contrôle opérationnel (Suivi des masses d'eau problématiques)
 - Suivi quantitatif
 - Suivi des masses d'eau souterraines
- x Extrapolation pour masses d'eau non suivies

Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions

Comité Stratégique
de la MISEN 63

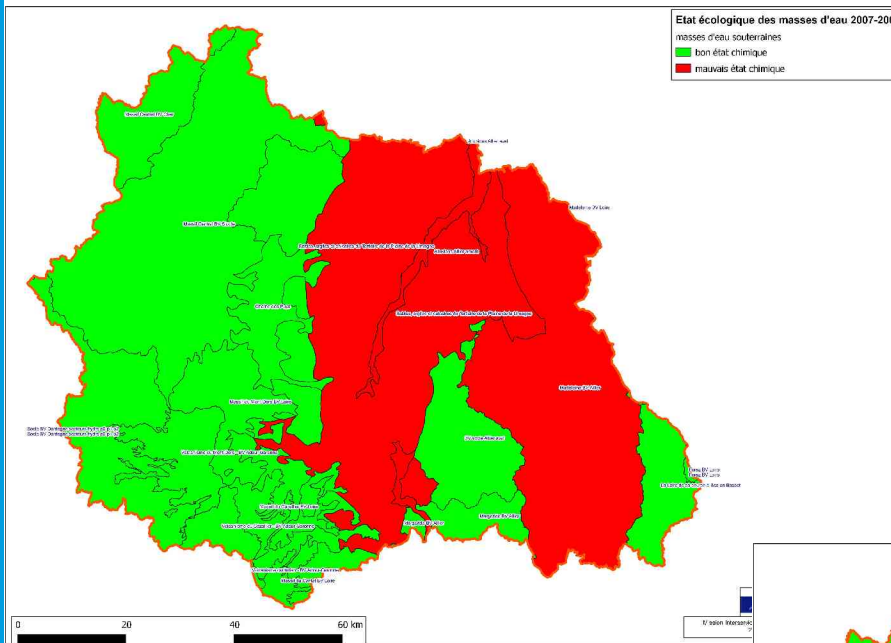
Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013

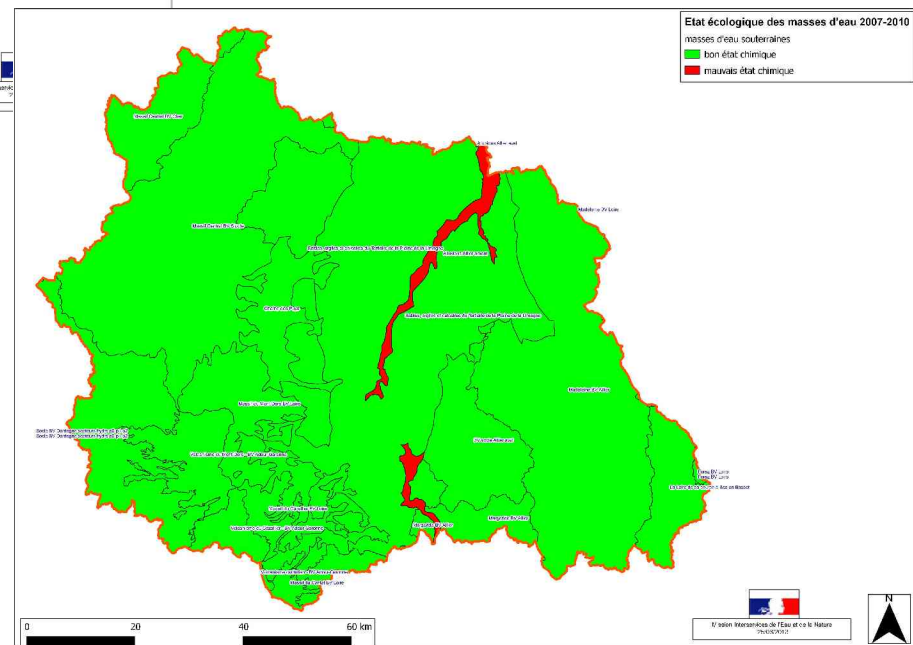


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Etat écologique
des masses d'eau souterraines
Moyenne des mesures de 2007 à 2009

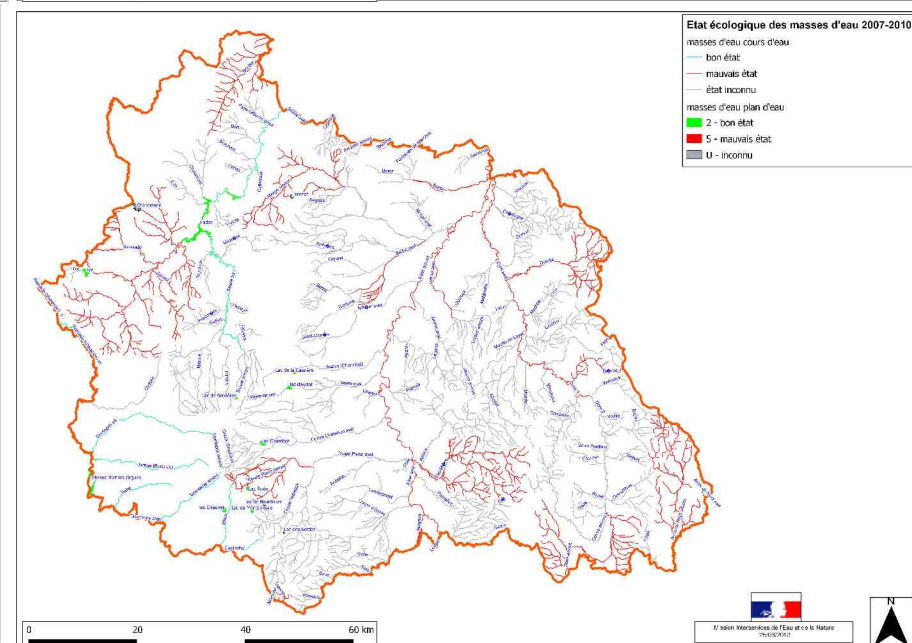
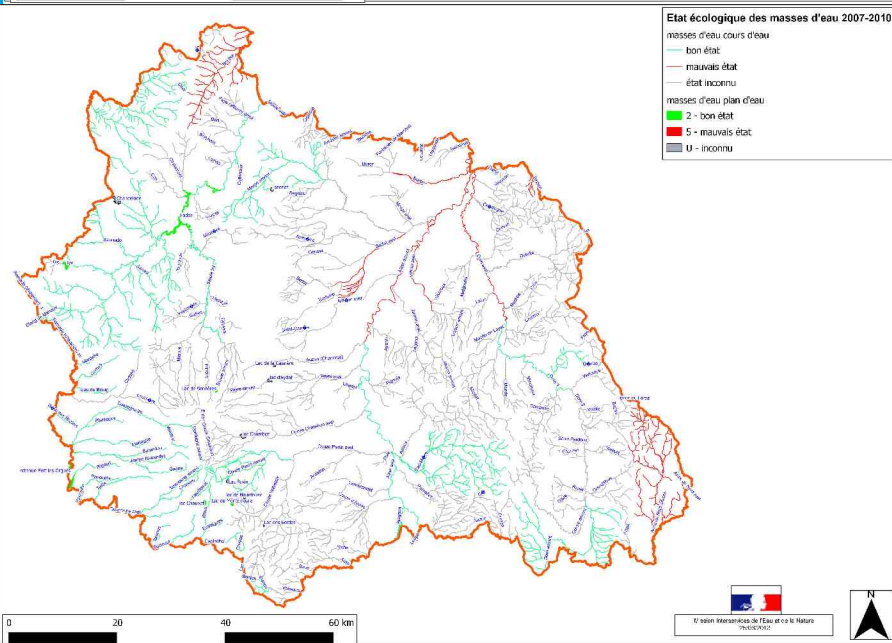
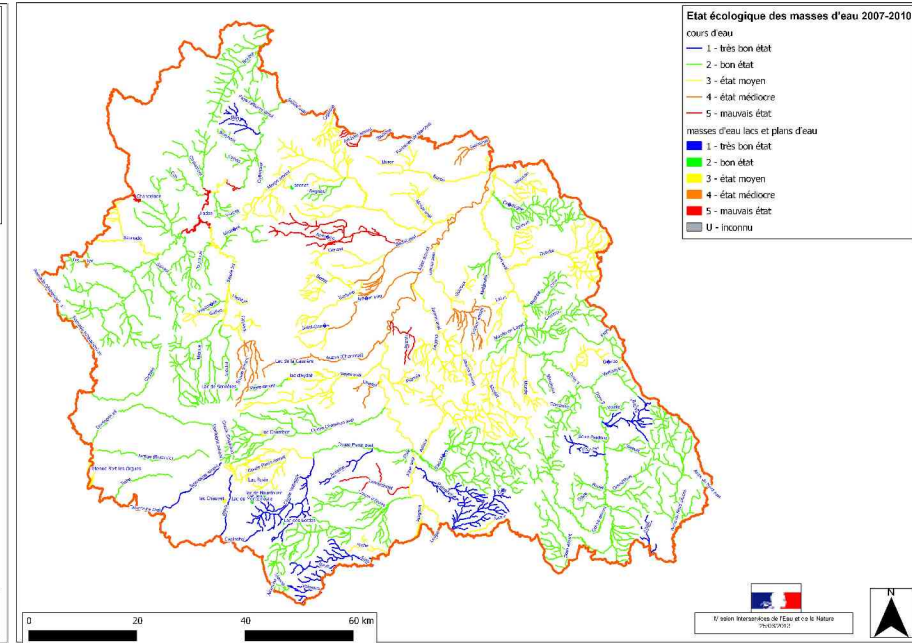
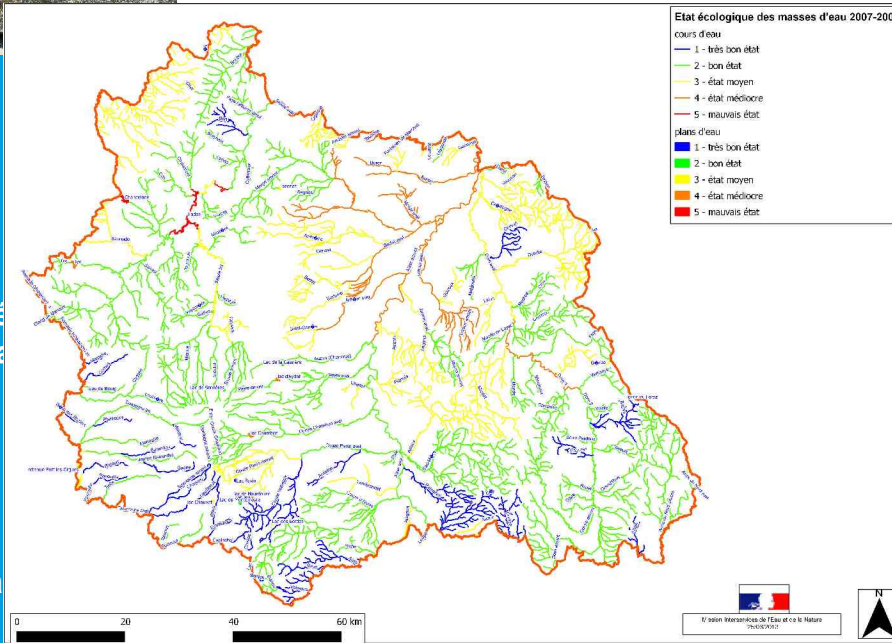
Etat écologique
des masses d'eau souterraines
Moyenne des mesures de 2007 à 2010



Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions

Comité
de la

des a
Prog



Une gouvernance dans le domaine de l'eau qui s'organise

- **2 SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) dont l'enquête publique a eu lieu**
- **5 contrats territoriaux en cours**
- **10 pré-contrats en cours avec le recrutement d'un animateur**
- **11 territoires à l'étude, à différents degrés d'avancement**
- **9 petits secteurs orphelins à agglomérer ultérieurement aux contrats voisins**

Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

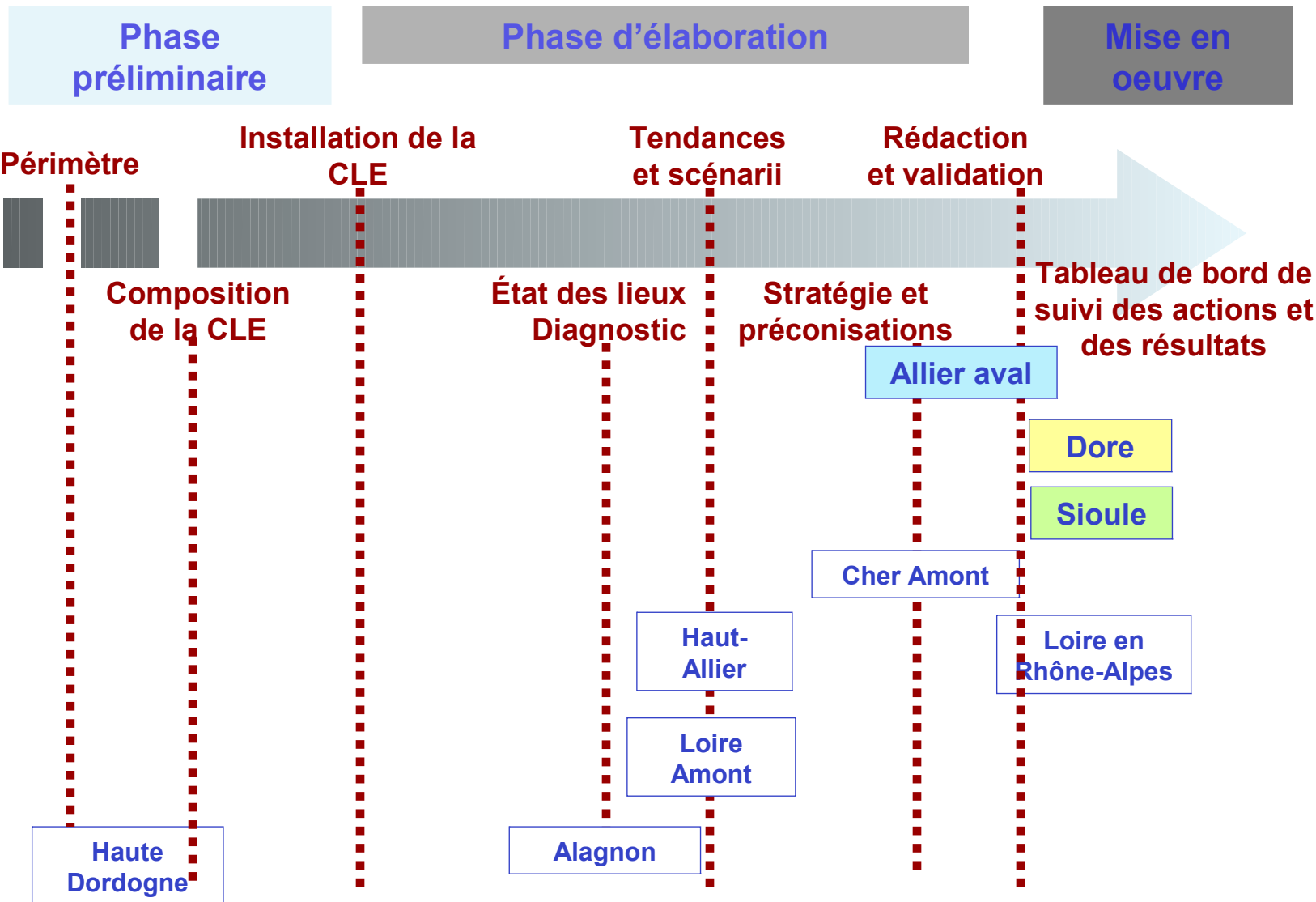
Programme 2013

4 avril 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAGE : état d'avancement



Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Les contrats en cours, en devenir, à faire émerger

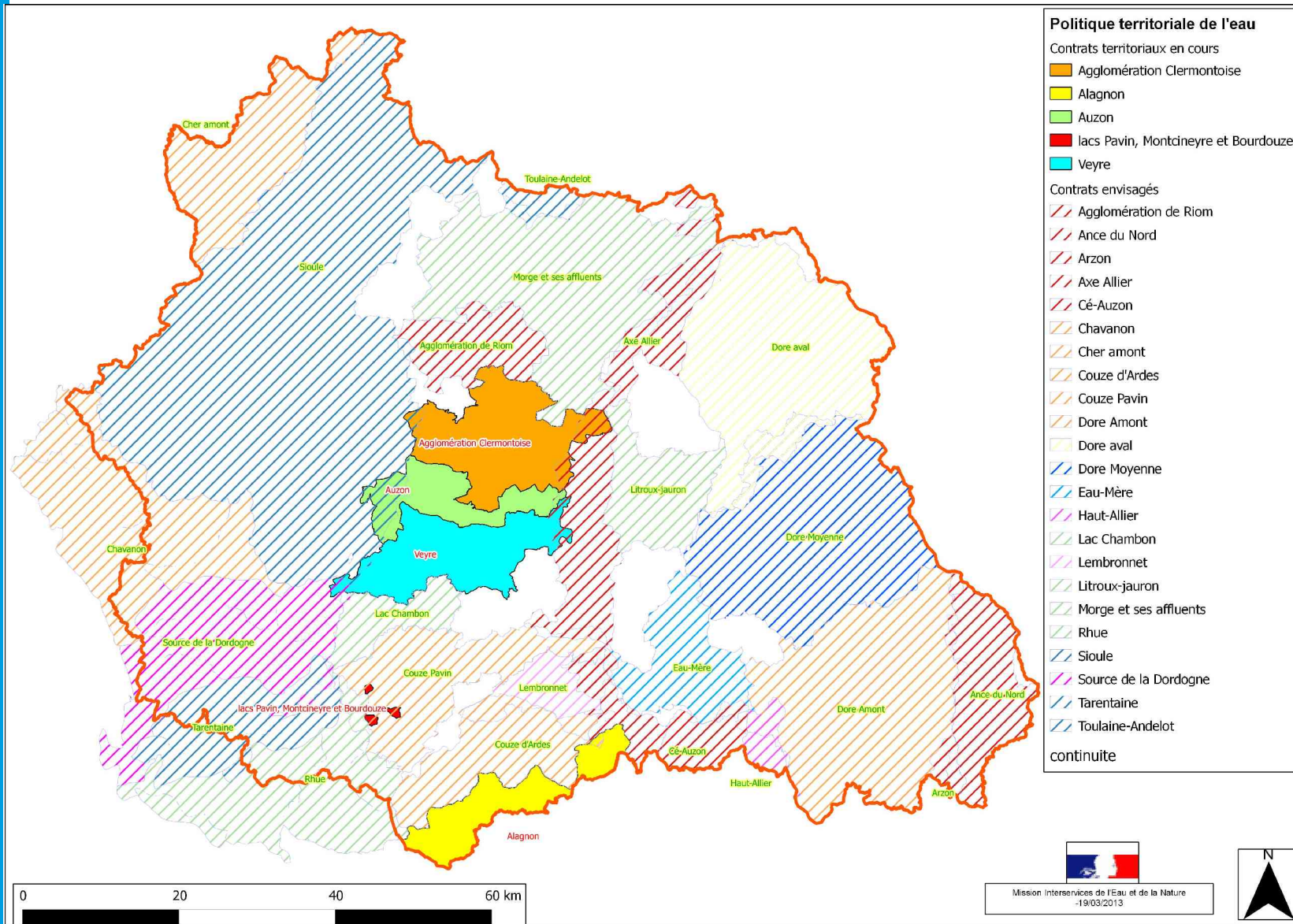


Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Prescriptions en milieu forestier dans les PPC (périmètres de protection de captage)

Dans le Puy-de-Dôme, 2/3 des captages d'eau sont en milieu forestier.

L'exploitation de la forêt peut entraîner des risques sur les ressources en eau :

- **détérioration des sols par les engins**
- **pollution par hydrocarbures**
- **pollution par produits phytosanitaires**

Mais la forêt bien exploitée est un outil de préservation de la qualité de l'eau.



Prescriptions en milieu forestier dans les PPC (périmètres de protection de captage)



Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Prescriptions en milieu forestier dans les PPC (périmètres de protection de captage)

**Groupe de travail ARS, hydrogéologues agréés
coordonnateur des départements 63 et 43, ONF,
CRPF et DDT 63**

⇒ **actualisation des prescriptions types des
arrêtés préfectoraux de DUP**

Coupes à blanc

Voiries forestières

⇒ **élaboration d'une plaquette de sensibilisation
des collectivités et exploitants forestiers**



Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

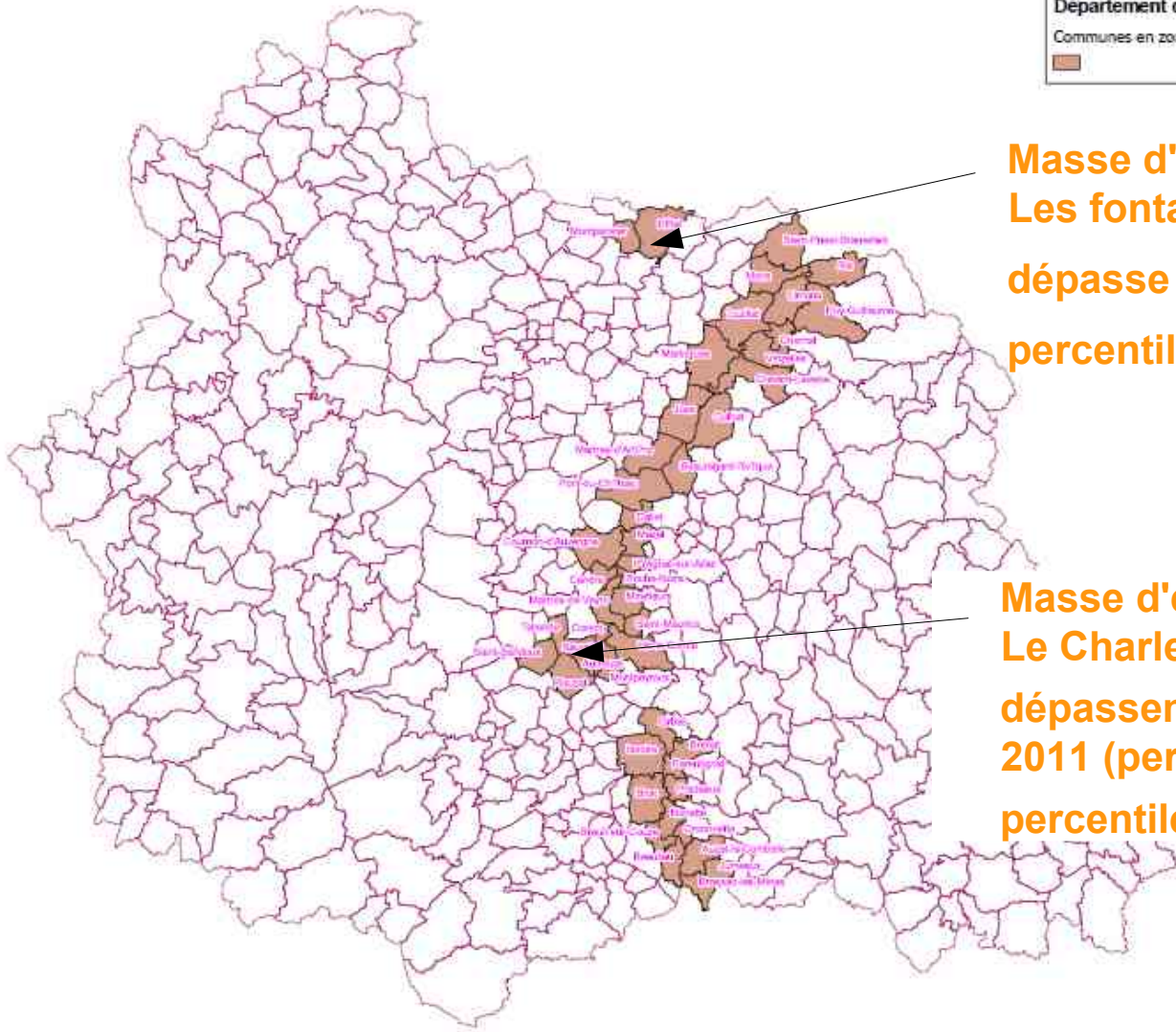
4 avril 2013



Extension de la zone vulnérable (directive nitrate)

Arrêté du préfet de bassin du 21/12/2012

Département du Puy-de-Dôme
Communes en zone vulnérable aux nitrates



**Masse d'eau superficielle FRGR1503 -
Les fontaines de Marcheizat :**
dépasse 50 mg/l en 2011 (55 mg/l)
percentile 90 égal à 45 mg/l en 2010

**Masse d'eau superficielle FRGR1037 -
Le Charlet**
dépassements très larges de 50 mg/l en
2011 (percentile 90 égal à 76 mg/l)
percentile 90 égal à 82 mg/l en 2010

Recherche de substances dangereuses dans l'eau

- **Contribue à l'amélioration de l'état chimique des ME et s'inscrit dans le plan national d'action contre les micropolluants**

Environ 100 d'établissements concernés en Auvergne

Phase de surveillance initiale qui permet de déterminer pour chaque établissement :

- soit l'abandon de la démarche,
- soit la mise en place d'une surveillance pérenne,
- soit la mise en place d'une surveillance pérenne avec plan d'actions pour réduire les flux émis

Bilan 2012 pour le Puy-de-Dôme:

- 26 AP de surveillance initiale pris
- 14 rapports de surveillance initiale reçus et analysés dont 1 non recevable
- 4 abandons de surveillance
- 4 propositions d'arrêtés de surveillance pérenne avec plan d'actions (principalement zinc et nickel)
- 5 propositions d'arrêtés de surveillance pérenne sans plan d'actions (métaux essentiellement)

Poursuite de l'action en 2013

Révision des autorisations de rejet des ICPE pour préserver le bon état des masses d'eau

- **Mise en conformité au SDAGE (phosphore)**

2012 : Recensement des rejets industriels dont les Valeurs Limites d'Emission (VLE) ne respectent pas les dispositions de l'action n° 3 A-1

=> 5 établissements devront voir leur valeurs limites d'émission revue :

Action en 2013 : révision des valeurs limites d'émission de ces 5 établissements

Analyse de l'impact des rejets ICPE sur le déclassement des masses d'eau par rapport aux macropolluants

- **Objectif = identifier les rejets ICPE nécessitant une révision de leurs normes de rejets au regard de l'impact sur la qualité écologique de la ME réceptrice**

1- Recensement des ME déclassées (état écologique) et dont le retour au bon état est prévu en 2015
=> **23 ME (sur la région)**

2- Recensement des rejets industriels dans ces 23 masses d'eau
=> **12 ICPE relevant du régime A (mais aucune dans le Puy-de-Dôme)**

3- Comparaison entre les débits max. autorisés et les flux max. admissibles par le milieu pour chaque polluant de chacun des rejets.

Résultats : l'ensemble des rejets industriels considérés sur le département, présente donc des contributions négligeables par rapport à la capacité des milieux

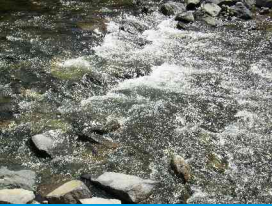
NB : Pour des effluents industriels traités en station d'épuration urbaine, prise en compte d'un coefficient d'abattement forfaitaire de 80%

Approfondissements et axes de travail 2013 :

Seuls les polluants P et DCO ont été pris en compte (pas de mesures disponibles sur le paramètre MES et pas de déclassement de masses d'eau pour les paramètres DBO5 et N)

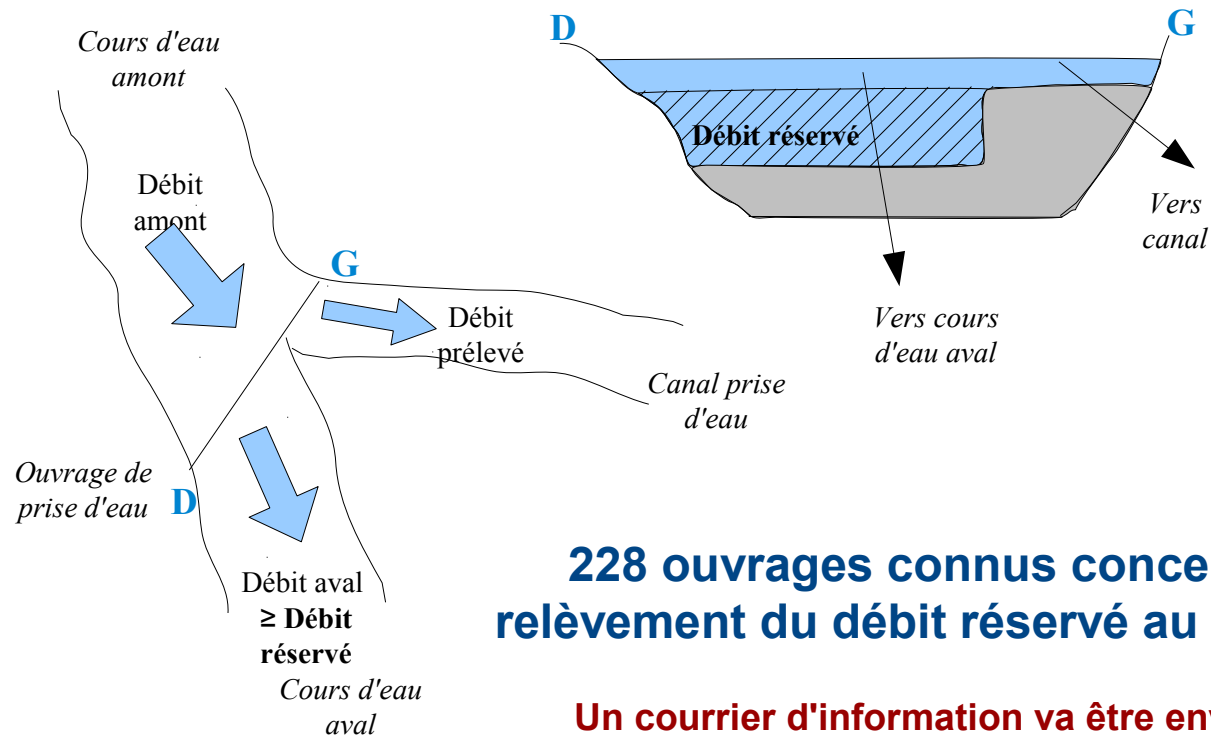
Données issues des mesures Agence de 2009 => sera à actualiser avec les données de 2012

Les masses d'eau dont le retour au bon état est prévu en 2021 seront intégrées ultérieurement



Assurer un débit minimum biologique dans les cours d'eau y compris à l'aval des anciens ouvrages

L214-18 : « Tout ouvrage à construire dans le lit d'un cours d'eau doit comporter des **dispositifs maintenant** dans ce lit un **débit minimal** garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les eaux (...) Ce débit minimal ne doit pas être inférieur au **dixième du module** du cours d'eau (...) Pour les ouvrages existant (en 2006 ...) les obligations qu'elle institue sont substituées, dès le renouvellement de leur concession ou autorisation et **au plus tard le 1er janvier 2014** »







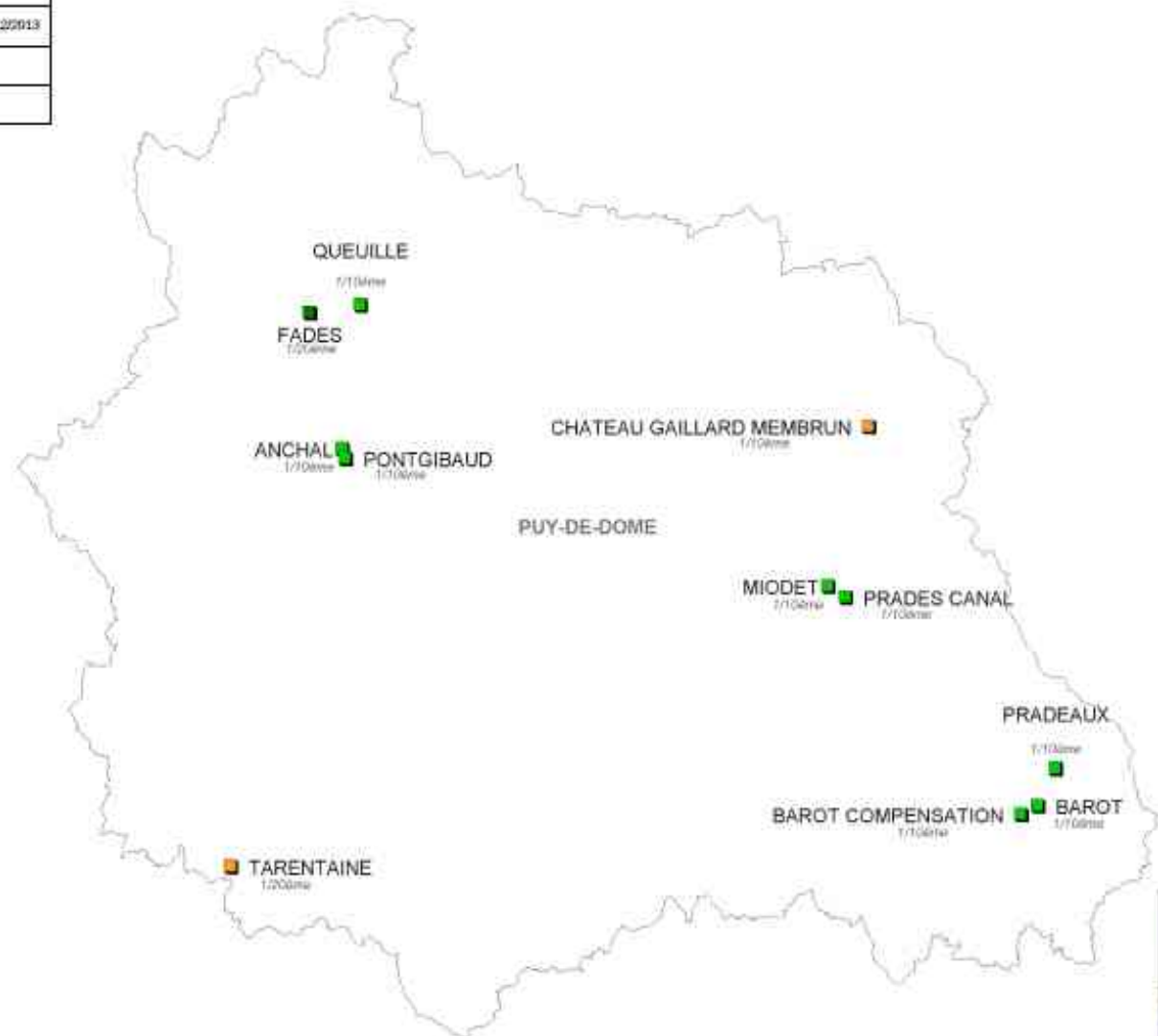
228 ouvrages connus concernés par un relèvement du débit réservé au 1^o janvier 2014

Un courrier d'information va être envoyé à chaque propriétaire avec une plaquette d'information

Assurer un débit minimum biologique dans les cours d'eau y compris à l'aval des anciens ouvrages

Relèvement des débits réservés dans le périmètre des concessions hydroélectriques - avancement au 25/03/2013
pilote DREAL Auvergne

	Dossier instruit - Qr déjà conforme
	Dossier instruit - Qr à relever pour le 30/10/2013
	Dossier en cours d'instruction
	Dossier non instruit



document de travail

Assurer la continuité piscicole et sédimentaire



Comité Stratégique
de la MISEN 63

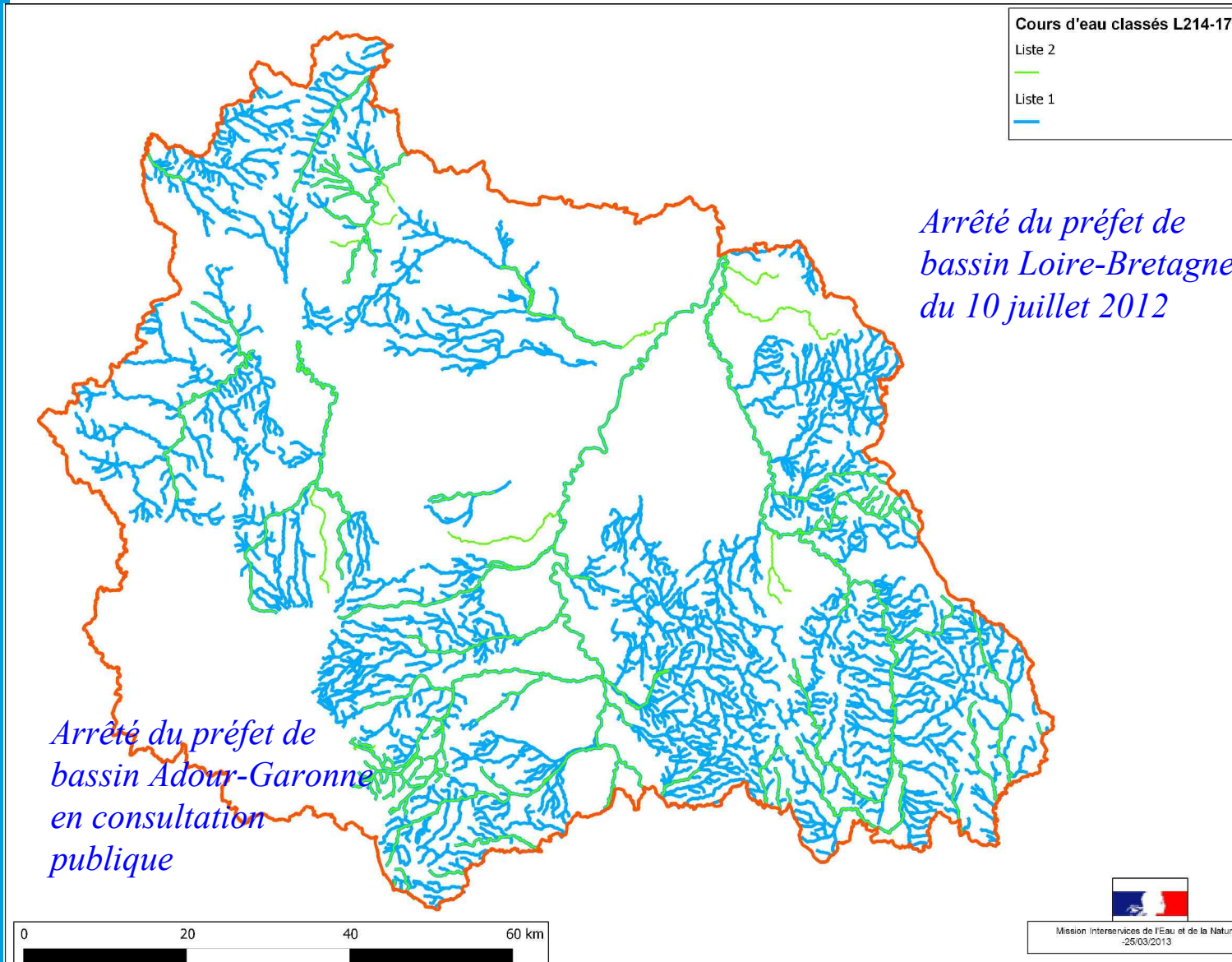
Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



22



Assurer la continuité piscicole et sédimentaire

- Information à faire des 357 propriétaires d'ouvrages faisant obstacle en liste 2
 - ✗ Obligation de suppression ou d'aménagement
 - ✗ Si contrat territorial
 - ✓ Si abandon des droits d'eau et de la propriété
 - ✗ Prise en charge par le contrat territorial
 - ✓ Si conservation et amélioration de la continuité
 - ✗ Aide technique et financière dimensionnée au cas par cas
 - ✗ Si pas de contrat territorial
 - ✓ Amélioration ou suppression selon capacités, maîtrise d'ouvrage par propriétaires

- En liste 1, pas d'autorisation pour un nouvel ouvrage
 - ✗ Si demande renouvellement d'autorisation pour ouvrage déjà existant en liste 1
 - ✓ Amélioration de la continuité écologique
 - ✗ Si ouvrage existant en liste 1 non autorisé
 - ✓ Suppression de l'ouvrage

Préserver la fonctionnalité des zones humides

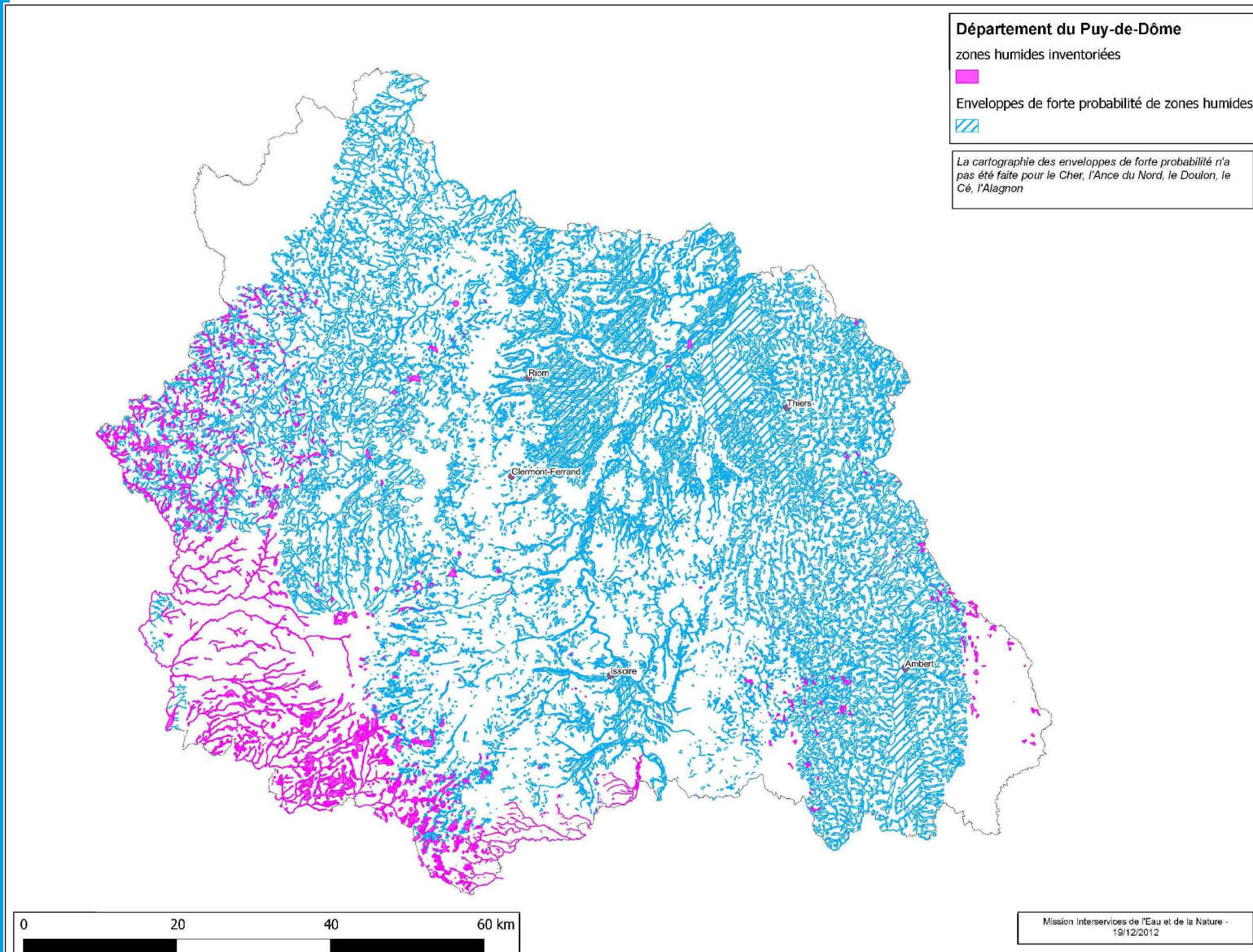


Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Préserver la fonctionnalité des zones humides

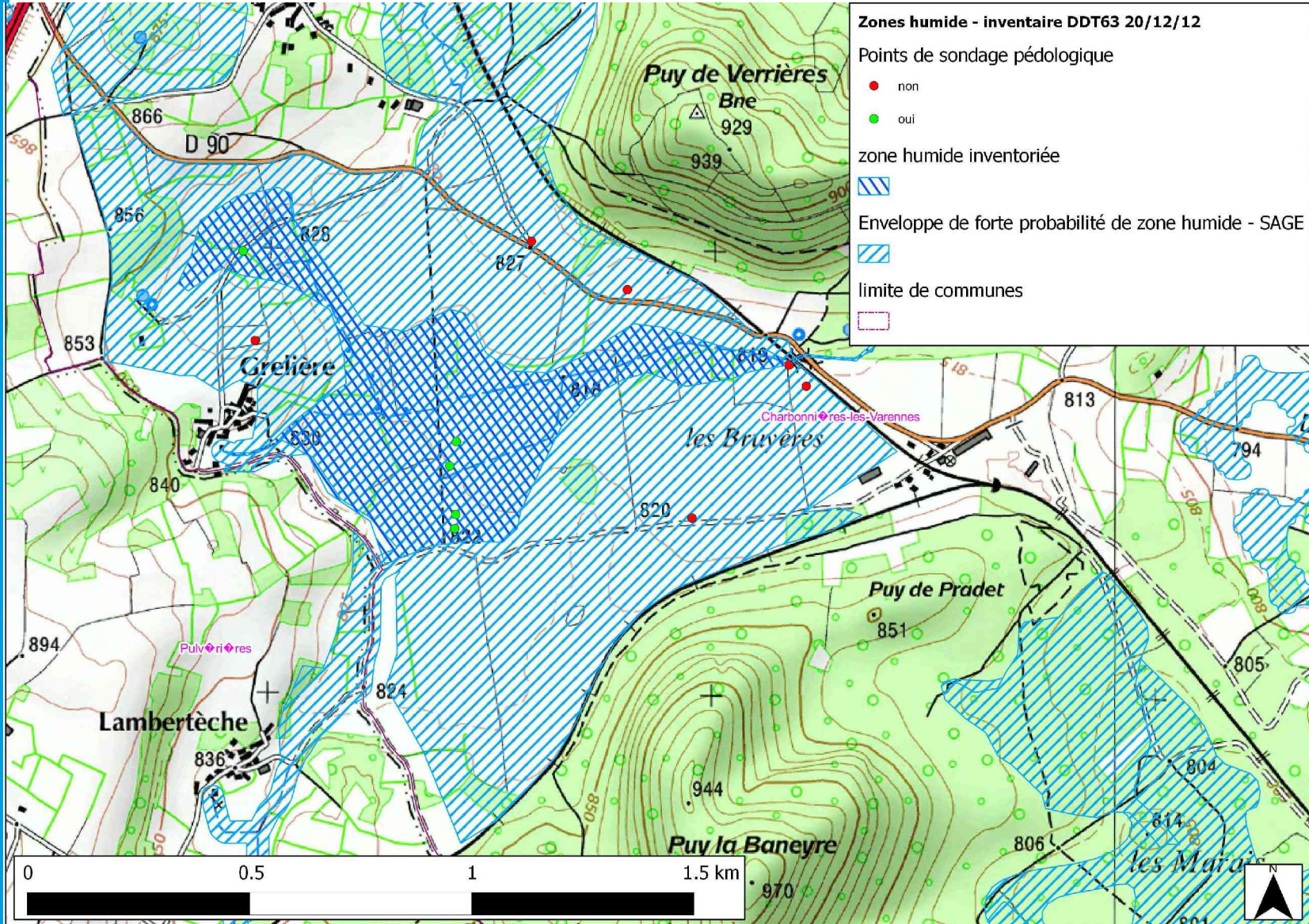


Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Les DOCOB et périmètres des sites linéaires Natura 2000 qui restent à finaliser

Sites Natura 2000 du Puy-de-Dôme
au 31/12/2012

Sites "Habitats" (SIC et ZSC)

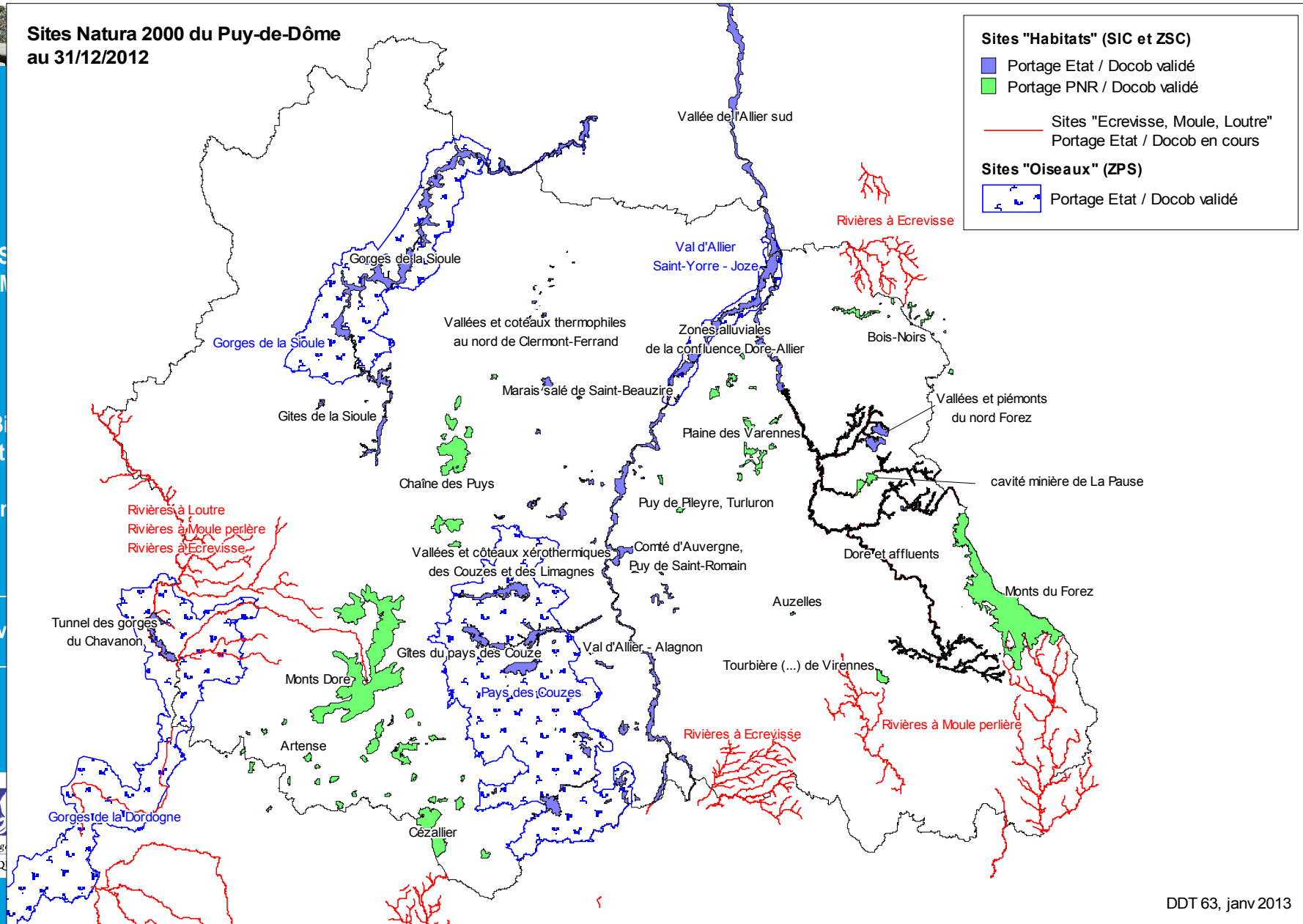
- Portage Etat / Docob validé
- Portage PNR / Docob validé

Sites "Ecrevisse, Moule, Loutre"

- Portage Etat / Docob en cours

Sites "Oiseaux" (ZPS)

- Portage Etat / Docob validé



Comité S
de la M

B
des act

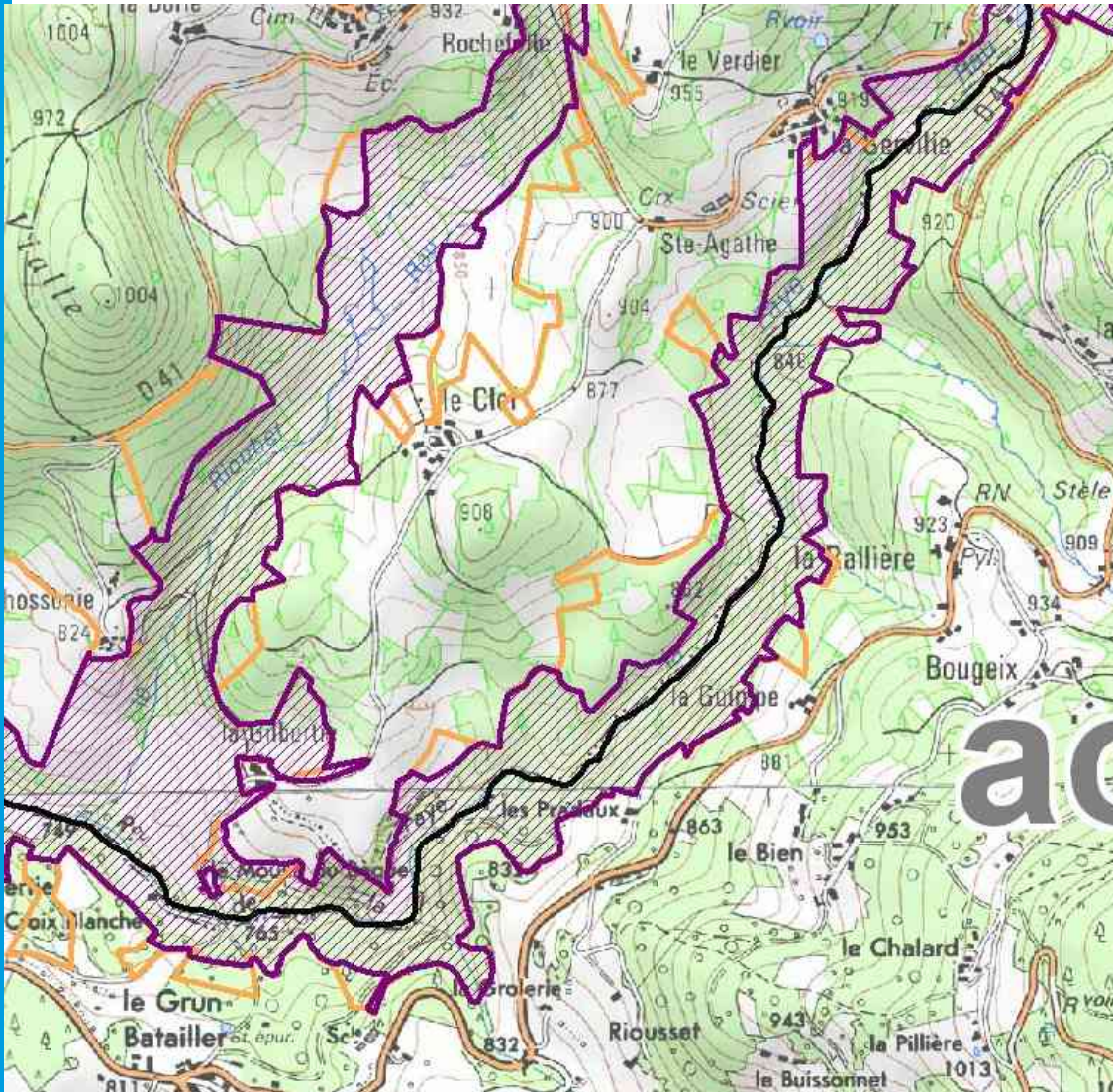
Program

4 av

Liberté • Ég
RÉPUBLIQ

En utilisant l'expérience du site « Dore et ses affluents »

plusieurs réunions
(Etat-PNRLF et 2
COPIL) en 2012
pour travailler sur
le périmètre et sur
la rédaction du
DOCOB y compris
la charte



Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

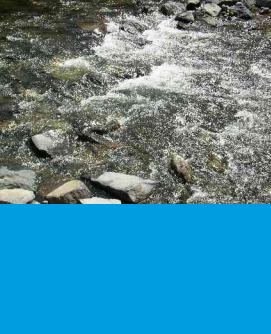
Éviter la destruction d'habitats et d'espèces communautaires en demandant des évaluations d'incidence Natura 2000 avant projet/activité

283 dossiers ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence en 2012 : 199 déclaration/autorisation loi sur l'eau, 52 manifestations sportives, 13 ICPE, 6 défrichements, 1 permis de construire, 12 PLU

Concertation en cours pour étendre la liste des projets/activités soumis à évaluation d'incidence (arrachage haie, retournement prairie, voirie forestière, ...)

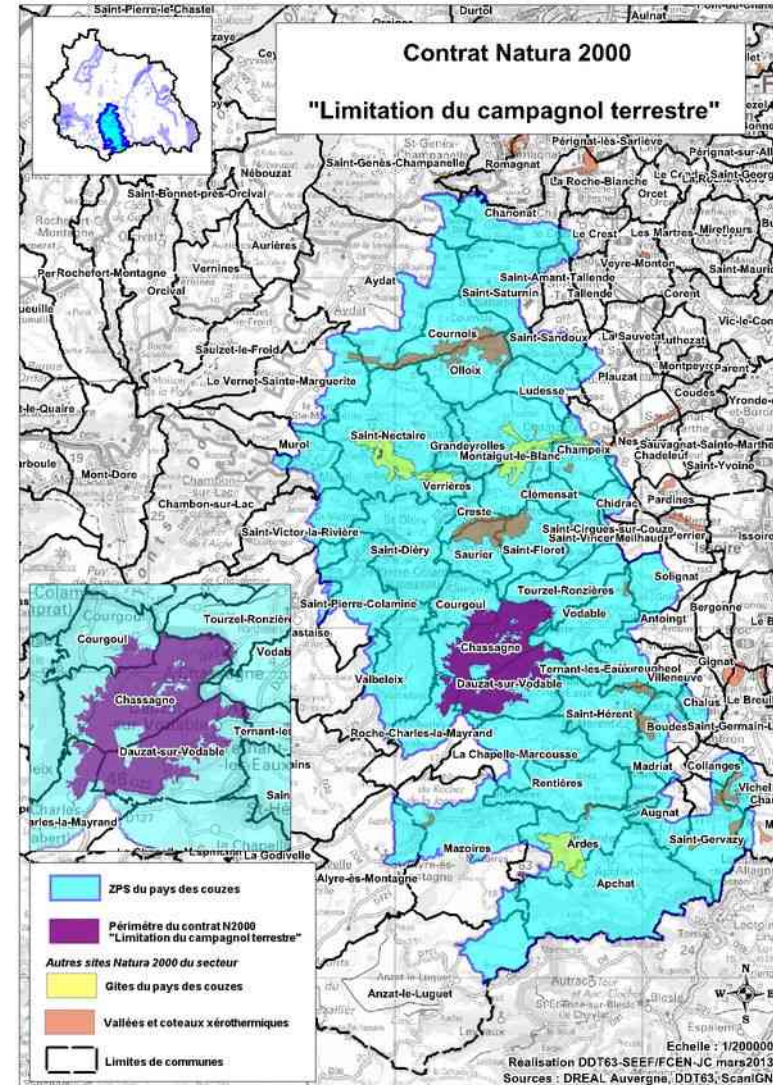
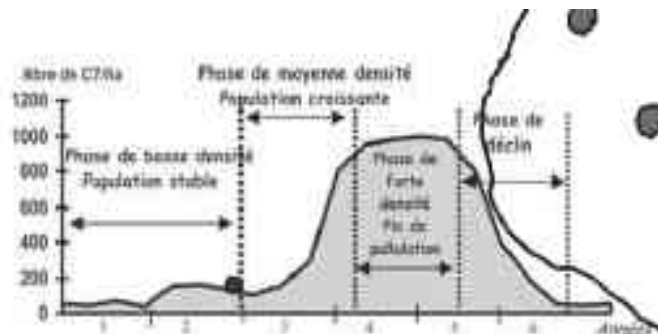


Limiter la présence du campagnol terrestre proposer d'autres alternatives



Contrat Natura 2000

- Début en mars 2013, pour 2 ans
- Expérimentation sur une partie de la ZPS du pays des couzes (2300 ha) en zone de basse densité
- Budget de 54.000 € financé à 100% par le MEDDE
- Expérimentation du piégeage collectif (50 exploitations) avec des mesures d'accompagnement type perchoirs, nichoirs...
- 2 périodes de 7 semaines de piégeage / an, au printemps et à l'automne



Des contrôles avec des suites administratives ou pénales

Dans le domaine de l'eau :

**361 contrôles réalisés dont 98 non conformes
31 PV transmis (C5 ou délits)
75 rapports avec suite administrative**

Dans le domaine de la nature :

**173 infractions relevées : engins motorisés (19),
déchets (8), chasse (98), prévention incendie (6),
animaux domestiques (2), établissement élevage -
protection faune (19), pêche (21)
76 PV, 43 timbres amendes, 3 avertissements**

**et une réforme de la police de l'environnement
au 1/7/2013 suite à l'ordonnance 2012-34**



Principaux apports de la réforme de la police de l'environnement

Sur le volet administratif

- 1- Une extension des outils de la police administrative : le nouveau chapitre I du titre VII du livre I, uniformise les outils de police administrative (qui existaient en particulier pour les « ICPE », les « IOTA »)
- 2- Le respect des libertés individuelles dans l'accès aux domiciles et aux locaux
- 3- La rédaction du rapport contradictoire de manquement administratif
- 4- La compétence liée du Préfet pour la mise en demeure (de régulariser la situation administrative, de respecter les prescriptions imposées) et les possibles décisions contradictoires de sanctions administratives (consignation, suspension, travaux d'office, amende et astreinte)

Principaux apports de la réforme de la police de l'environnement

Sur le volet pénal

- 1- Compétence des fonctionnaires et agents dotés de fonctions de PJ
=> « inspecteurs de l'environnement »
- 2- Pouvoirs des fonctionnaires et agents dotés de fonctions de PJ :
l'accès au locaux et la communication de documents, la vérification
d'identité et les règles de transmission des PV
- 3- Nouvelles incriminations et échelonnement des sanctions
- 4- La Transaction pénale, alternative aux poursuites

Merci pour votre attention



Comité Stratégique
de la MISEN 63

Bilan
des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Obstacle Couze d'Ardes



Restauration habitat – Train du Puy de Dôme



Remblais illégal dans le lit majeur de l'Allier